

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25074846

ile,

Déposé / Reçu le

06 JUIN 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise

Transcription de l'acte déposé

N° d'entreprise : **0465 150 137**

Nom

(en entier) : **Sabena Aerospace Engineering**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Emmanuel Mounier, 2, 1200, Woluwe-Saint-Lambert**

Objet de l'acte : Démission - nomination

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE (ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 21 MAI 2025)

[...]

2.1 Nominations

1.

L'Actionnaire unique prend acte du fait que le mandat d'administrateur de la SRL B-Global Management, représentant permanent Monsieur Stéphane Burton, arrive à échéance en date du 30 mai 2025, date de l'assemblée générale ordinaire statutaire de la Société.

Par voie de conséquence, l'Actionnaire unique décide avec effet immédiat de renouveler son mandat et de nommer en tant qu'administrateur la SRL B-Global Management, BCE 0552.883.667, avenue Orban 138 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre, ayant désigné pour représentant permanent Monsieur Stéphane Burton, ce pour une nouvelle période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée pour approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2030.

2.

En conséquence de ce qui précède, le conseil d'administration est composé comme suit :

1. B Global Management SRL, dont le représentant permanent est Monsieur Stéphane Burton, administrateur délégué;

2. Monsieur Marc Rochet, administrateur;

3. And One Management SRL dont le représentant permanent est Monsieur Olivier Henin, administrateur;

4. Monsieur Tom Feys, administrateur;

5. Monsieur Koenraad Van Loo, administrateur;

6. Monsieur Sergio Calandri, administrateur;

7. Monsieur Erik van Ockenburg, administrateur.

2.2 Mandat relatif aux formalités de publication légale

3.

L'assemblée générale donne mandat à Maître Charles Dumont de Chassart, avocat, dont les bureaux sont établis rue aux Laines, 70 à 1000 Bruxelles, pour accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités de publication légale relatives aux résolutions adoptées lors de la présente assemblée générale et, à cette fin, pour signer tous documents, en ce compris les formulaires I et II, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'entreprise, des Guichets d'Entreprises et de la Banque-Carrefour des Entreprises, ainsi que de la Banque Nationale de Belgique, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Pour extrait certifié conforme

Charles Dumont de Chassart

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).